

# COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

## Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) en Estrie Plus de 350 000 \$ financent 10 projets

**East Angus, le 14 juillet 2023** — Le PADF a pour but de partager les responsabilités découlant du régime forestier entre l'État, les organismes régionaux, les communautés autochtones et les utilisateurs du territoire forestier. En Estrie, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a confié aux municipalités régionales de comté des responsabilités en matière d'aménagement durable du territoire forestier. Les MRC de l'Estrie ont délégué la gestion du PADF à la MRC du Haut-Saint-François. C'est le CLD du Haut-Saint-François qui agit au nom de la MRC dans ce dossier.

En plus d'assurer le financement et le maintien des activités de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (en forêt publique), un des objectifs du PADF est de permettre la réalisation d'interventions ciblées afin d'accompagner les initiatives et de soutenir l'organisation de différentes activités favorisant l'aménagement durable du territoire forestier privé et la mise en valeur de la ressource forestière estrienne.

Des 15 projets soumis au programme lors du premier appel de projets en 2023, le comité de sélection a retenu 10 projets (voir liste en annexe) répondant aux enjeux et objectifs du plan d'actions régionales 2021-2024 qui consistent à :

- Valoriser la forêt privée estrienne
- Favoriser le développement durable de la forêt
- Assurer la rentabilité économique durable des activités forestières

Ces projets variés bénéficieront de sommes allant de 7 451 \$ jusqu'à 142 811 \$. Ils concernent les activités visant à sensibiliser, à promouvoir et à valoriser la main-d'œuvre et les métiers du domaine forestier, les différents produits issus de la ressource ligneuse, l'importance de mettre en valeur la ressource forestière et les produits qui en découlent, l'impact du milieu forestier à l'égard des changements climatiques, les écosystèmes et la biodiversité ainsi que les activités visant à développer une approche stratégique régionale pour l'utilisation de la ressource ligneuse. Le PADF finance jusqu'à 75 % des projets. Un deuxième appel de projets est en cours jusqu'au 30 août prochain.

– 30 –

Source :  
Danielle Jean  
Conseillère en communications  
819 560-8500 poste 2208  
[djean.cld@hsfqc.ca](mailto:djean.cld@hsfqc.ca)

Informations :  
Rémi Vachon  
Directeur adjoint  
819 560-8500 poste 2207  
[rvachon.cld@hsfqc.ca](mailto:rvachon.cld@hsfqc.ca)

## Annexe

### Projets estriens financés par le PADF 2021-2024

Organismes demandeurs	Projets financés
<i>MRC Memphrémagog</i>	<i>Dépliant forestier</i>
<i>MRC des Sources</i>	<i>Développement d'outils de vulgarisation et d'application réglementaire du nouveau règlement d'abattage d'arbres de la MRC des Sources</i>
<i>Aménagement forestier coopératif des Appalaches</i>	<i>Conservation volontaire des milieux humides en forêts privées dans le bassin versant du lac Mégantic</i>
<i>Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie</i>	<i>Enrichissement de feuillus tolérants et de pins blancs — observations après plus de 20 ans.</i>
<i>Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie</i>	<i>Risque de déclin des peuplements forestiers face aux impacts des changements climatiques — Guide pour l'adaptation des forêts estriennes</i>
<i>Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec</i>	<i>Amélioration des activités de récolte et de mise en marché</i>
<i>Conseil régional de l'environnement de l'Estrie</i>	<i>Une stratégie régionale pour la connectivité du réseau des milieux naturels estriens</i>
<i>Conseil régional de l'environnement de l'Estrie</i>	<i>Mieux connaître les espèces invertébrées exotiques envahissantes dans les érablières de l'Estrie</i>
<i>Club acéricole du Sud du Québec</i>	<i>Suivi de l'application de méthodes de contrôle et de prévention de l'envahissement par la viorne à feuilles d'aulne (<i>Viburnum lantanoides</i>) en érablière exploitée</i>
<i>Services forestiers François Martel inc.</i>	<i>Vulnérabilité des érablières acéricoles de l'Estrie aux changements climatiques et mesures d'adaptations spécifiques</i>